

## Déchets

### Un local réemploi pour la déchèterie située sur la commune de la Chapelle-des-Fougeretz

Ouvert en janvier 2024, le local réemploi de la déchèterie située à la Chapelle-des-Fougeretz a déjà permis de collecter 15 tonnes d'objets dont les habitantes et habitants n'ont plus l'usage. Ce nouveau service s'inscrit dans une opération plus globale de réhabilitation de la déchèterie.

La déchèterie accueille environ 50 000 passages par an pour 2 000 tonnes de déchets collectés.



### De nouveaux espaces

La réhabilitation de la déchèterie répond à plusieurs objectifs. Le premier a été la création d'un local de réemploi d'une surface de 96 m<sup>2</sup> dont 70 m<sup>2</sup> sont dédiés au stockage d'objets. Un agent valoriste de l'entreprise Tribord est présent pour accueillir les dons des usagers. Les objets collectés sont ensuite redistribués à des ressourceries généralistes (Emmaüs, La Belle Déchète, Aneth et l'Échappée Benne), à des ressourceries spécialisées (Terre, La Maison des Arts du Fil, L'équipière, La Petite Rennes, Envie Autonomie) mais aussi à des associations solidaires (Manimalo, Bulles Solidaires, Utopia 56 Restos du Cœur).



Une plateforme bétonnée de 900 m<sup>2</sup> a également été créée au sud du site pour faciliter et sécuriser les dépôts des déchets par les usagers (dépôt au sol). Des casiers de stockage ainsi qu'un mur périphérique constitué en "modulobloc" délimitent les zones de dépôt.

Sur cette plateforme, les usagers peuvent déposer les gravats ainsi que le verre et les textiles dans des points d'apport volontaire. La libération du quai gravats permet également d'améliorer le tri par la mise en place d'un second caisson destiné principalement au mobilier (benne Ecomaison).

La surface restante permettra à l'avenir de s'adapter aux nouveaux besoins et consignes de tri.

Les conditions de circulation et d'accès ont été modifiées. Une nouvelle entrée a été construite afin d'assurer un accès facilité et sécurisé à la déchèterie. Le cheminement de dépôt pour les usagers a été repensé afin de donner la priorité au réemploi. Ce projet a également permis de supprimer au maximum les zones de cohabitation entre les engins de collecte, les véhicules des usagers et les piétons, renforçant ainsi la sécurité des usagers.

### **Intégration des enjeux écologiques**

Le nouveau bâtiment intègre la création d'un auvent. En plus de protéger des fortes chaleurs, les 220 m<sup>2</sup> de la toiture sont équipés de panneaux photovoltaïques qui permettent d'approvisionner les quartiers voisins de la déchèterie en énergie. Une convention a été établie entre Rennes Métropole et l'association CIREN pour la mise à disposition de la toiture et la gestion de l'approvisionnement.

La déchèterie a fait l'objet d'un traitement paysager exemplaire. Des merlons végétalisés ont été créés sur les façades sud, ouest et nord du site afin de limiter l'impact visuel et sonore sur le voisinage. Un talus végétalisé a été créé le long de la route sur la façade est du site. De nombreux arbres et des haies ont été plantés à proximité du nouveau local réemploi.

## **Bilan du local réemploi (janvier - août 2024) en chiffres**

15 tonnes d'objets récoltés :

- 5 tonnes de mobilier
- 1.5 tonnes de petites appareils électriques
- 2 tonnes de vaisselle
- 2 tonnes d'objets de décoration
- 1.2 tonnes de jouets / jeux
- 1.3 tonnes matériaux
- 1 tonne de culture (livres...)

### **Coût des travaux**

L'enveloppe travaux affectée à l'opération est de 800 000 €

Service de Presse Rennes  
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34  
[Espace Presse](#)

